



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE**

**SESSION 2010**

**E2**

**Communication, médiation**

**U 21**

**A l'aide de ses connaissances et du dossier technique, le candidat répond à l'ensemble des questions du sujet sur la copie modèle EN.**

**La feuille blanche utilisée pour la question 3.1 sera remise agrafée avec la copie.**

<b>Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale - SUJET</b>		
U 21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV CM 21	Session 2010	Page 1 sur 4

*M Dupont, diplômé du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale (SPVL), est agent d'accueil à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Trappes. Cette structure dépend à la fois du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Versailles et de la Communauté d'Agglomération (CA) de Saint-Quentin en Yvelines qui a signé un contrat avec l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville.*

**1. M Dupont accueille un stagiaire en baccalauréat professionnel SPVL et lui explique le fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit en lui présentant l'organigramme. (17,75 points)**

1.1 Présenter les caractéristiques d'un organigramme et justifier l'intérêt de ce document.

1.2 Rédiger l'analyse de l'organigramme de la MJD.

1.3 Énoncer les compétences du TGI.

**La politique de la ville prend en compte les territoires en difficulté. Lancés après les contrats de ville (2000-2006), les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) fixent le nouveau cadre pour les acteurs locaux au bénéfice des habitants de quartiers prioritaires.**

1.4 Énoncer l'objectif principal de la politique de la ville.

**La mise en œuvre du CUCS s'appuie sur un zonage territorial.**

1.5 Lister les différentes zones et énoncer pour chacune les critères pris en compte pour ce classement.

1.6 Énoncer les domaines d'action d'un CUCS.

1.7 Identifier parmi les domaines d'action d'un CUCS une mission réalisée par la MJD.

1.8 Justifier cette mission de service de proximité menée par la MJD (4 arguments demandés).

1.9 En réponse aux besoins de la population, identifier les missions et les services proposés par la MJD. Présenter votre réponse sous forme de tableau.

<b>Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale - SUJET</b>		
U 21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV CM 21	Session 2010	Page 2 sur 4

2. **M Dupont accueille Mme X, victime de violences conjugales envoyée par une assistante de service social de secteur, pour rencontrer un juriste du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles). Les victimes de violences conjugales voient leurs droits attaqués. (19 points)**
- 2.1 Situer 4 rôles de Monsieur Dupont dans sa mission d'accueil au sein de la MJD et indiquer 3 critères qui permettent d'avoir une communication efficace.
- 2.2 Indiquer 3 documents à la disposition de l'accueillant et 3 documents pouvant être remis à l'utilisateur.
- 2.3 Caractériser la situation de victime.
- 2.4 Analyser les statistiques concernant les violences conjugales.
- 2.5 Définir la notion de légitime défense, préciser sa conséquence.
- 2.6 Indiquer et définir le texte fondamental qui dicte toutes les sources du droit français.
- 2.7 Énoncer 4 droits fondamentaux des citoyens français.
- 2.8 Madame X a deux enfants de 6 et 14 ans. Citer les conséquences possibles de la violence faite à leur mère à court et à long terme, pour ces enfants en tenant compte de leur âge.
- 2.9 Suite à une décision de justice, Madame X vivra seule avec ses deux enfants. Caractériser ce type de famille correspondant ainsi que les deux autres types de famille.

Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale - <b>SUJET</b>		
U 21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV CM 21	Session 2010	Page 3 sur 4

3. **M Dupont participe à l'organisation de la journée « Portes ouvertes » pour les 10 ans de la Maison de la Justice. De nombreux partenaires seront invités à cette journée. La responsable lui demande de rédiger une lettre d'invitation et de réfléchir au questionnaire de satisfaction distribué à tous les visiteurs lors de la journée portes ouvertes.** (23,25 points)

- 3.1 Réaliser, sur la feuille blanche fournie, la lettre d'invitation aux partenaires de cette journée « Portes ouvertes », avec coupon réponse.
- 3.2 Donner 2 moyens de collecte des questionnaires. Justifier le plus adapté (2 arguments attendus).
- 3.3 Indiquer 2 objectifs de ce questionnaire.
- 3.4 Identifier les informations à recueillir (5 réponses attendues).
- 3.5 Présenter les différents types de questions possibles et donner un avantage pour chacun.
- 3.6 Rédiger l'introduction du questionnaire.

**Lors de la journée « Portes ouvertes », une convention de partenariat sera signée entre la MJD et une autre structure.**

- 3.7 Indiquer l'intérêt d'une convention.
- 3.8 Repérer les éléments d'une convention (5 réponses attendues).
- 3.9 Repérer 2 dispositifs partenariaux.
- 3.10 Justifier les enjeux d'un partenariat.

Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale - <b>SUJET</b>		
U 21 : Communication, médiation	Durée : 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1006 SPV CM 21	Session 2010	Page 4 sur 4